



la lettre de Nelly Olin

l'écologie a besoin de nous tous

Numéro 1 *mardi 29 novembre 2005*

EDITO



Sous l'impulsion du Président de la République qui a souhaité que la Charte de l'Environnement soit adossée à la Constitution, notre pays s'est engagé de façon résolue dans le domaine de l'écologie et du développement durable. Cette action volontaire pour la planète et les générations à venir est l'une des grandes priorités du gouvernement que conduit le Premier Ministre. J'ai la charge d'un Ministère qui s'emploie au quotidien à favoriser l'émergence de nouveaux comportements. Il promeut des politiques permettant de sauvegarder nos ressources en améliorant la qualité de vie de chacun. Cependant notre action diversifiée et foisonnante mérite d'être mieux connue de tous. C'est pourquoi j'ai voulu instaurer avec vous un lien direct et permanent sous la forme de cette lettre bi-mensuelle. Elle me permettra de vous rendre compte régulièrement de l'action menée par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, mais aussi de mettre en valeur les diverses initiatives de nos partenaires. Puisse cette publication constituer un trait d'union chaleureux entre tous les défenseurs de l'environnement.

Nelly OLIN

ACTUALITE

Les quads en question

La circulaire du 6 septembre que j'ai signée sur le déplacement des quads et autres engins à moteurs dans les espaces naturels a pour but d'effectuer un simple rappel à la loi. Ces véhicules ont le droit de rouler sur les voies classées appartenant au domaine de l'Etat. Ils peuvent également se déplacer sur les accès des départements et des communes, sur les chemins ruraux et privés ouverts à leur circulation. Pour toute autre voie l'utilisation des engins motorisés est interdite. Il n'est pas question d'empêcher les "quadeurs" de se promener, mais simplement de mieux baliser les sentiers qui leur sont ouverts et ceux qui ne le sont pas. Les Plans départementaux d'Itinéraires de Randonnées Motorisées vont être mis en oeuvre. D'ici là, respectons la loi, elle existe et elle est claire.